



Monsieur Fontanel,

Suite à une réunion du groupement, voici les différents points ayant le plus émergé :

- La création d'un poste de manager de centre-ville (qui n'ai pas la fonction d' élu de monsieur Paul Meyer, mais bien un rôle de terrain, au contact des commerçants et citoyens).
- Création d'un marché aux fleurs place du château par exemple, qui pourrait avoir lieu du premier jour du printemps au dernier jour de l'été.
- Gratuité du stationnement en voirie de 12h à 14h.
- Baisse des tarifs des parkings.
- Message «stationnez malin avec strasmap, appli mobile» sur les panneaux lumineux à l'entrée de la ville pour promouvoir l'application auprès des touristes. À relayer sur le site de la ville et de l'office du tourisme.
- Stationnement zone bleue en centre-ville (courte durée gratuite).
- Garder la place du Temple neuf telle qu'elle est, la piétonniser entraînera des squats, qui font peur et font fuir les gens.
- Il faut garder la libre circulation des taxis en centre-ville, elle est impérative (personnes âgées, chargées, à mobilité réduite...)
- Création d'une crèche au centre-ville, pour permettre aux parents de faire leurs courses/shopping sereinement (bonus: création d'emplois).
- Ouverture du marché de Noël à 11h avec une fermeture à la circulation à 13h (14h le 24), et une durée jusqu'à 21h.
- Création d'ateliers place du château pour Noël (ateliers fabrication couronne de l'avent, bredele... bricolages de tradition alsacienne)
- Crèche vivante place du Château (restons dans nos traditions)
- À la Saint-Nicolas, animation avec Saint-Nicolas et le père Fouettard, distribution de mannele...
- Sécurité dans nos commerces, pour nos citoyens et nos touristes, éradiquer la fausse mendicité, qui se transforme trop souvent en agression et en vol.
- Fête des vendanges inspiration route des vins, séparer les différents cépages dans différentes rues (rue du gewurtz, rue de l'edelzwicker...) avec parcours piéton.
- Avec qui peut-on travailler pour préparer les Noëls à venir???
- 2 jours de braderie: le samedi pour les commerces sédentaires, et le dimanche pour les commerces non-sédentaires, pour éviter la fermeture de certaines enseignes le samedi.